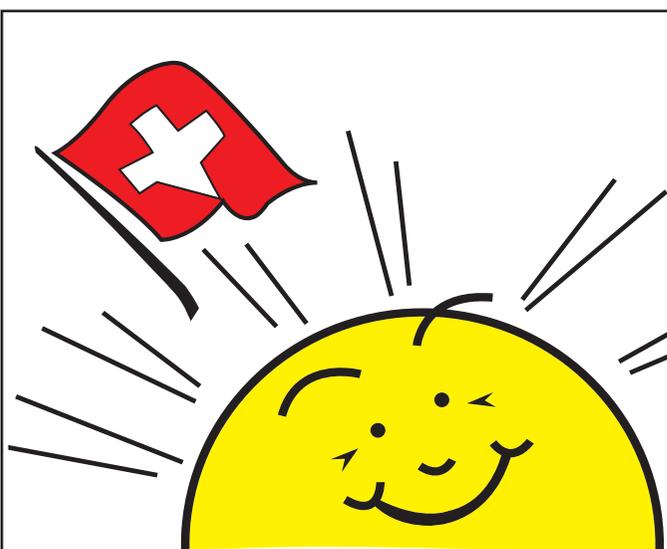


Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre



Merci la Suisse!

25 ans de NON à l'EEE/UE, 25 ans de liberté et d'autodétermination.

Grâce à la démocratie directe, le peuple suisse a dit NON au traité EEE/UE le 6 décembre 1992.



www.udc.ch  www.facebook.com/UDCch

Nouveau chef de Groupe 6-7

Interview avec Thomas Aeschi



Non à l'EEE 8-9

25 ans de liberté et d'autodétermination



Milliard de cohésion 15

« Billion dollar Baby »



L'UDC dans les médias



25 ans de prospérité mais certains n'ont rien appris !

Le 6 décembre dernier marquait le 25^e anniversaire du non à l'Espace économique européen, l'EEE/UE. Après une campagne de votation acharnée, une majorité de 80% de la population suisse avait défendu notre indépendance, notre autodétermination et notre démocratie directe. Le Conseil fédéral voyait l'adhésion prévue à l'EEE comme une étape préalable à l'adhésion à l'UE. Sans les vigoureux combattants de l'époque, Christoph Blocher, Walter Frey et le libéral Otto Fischer, qui ont mené la campagne du non contre les oppositions les plus vives de tous les partis sauf l'UDC, des syndicats, la plupart des scientifiques et l'ensemble de l'establishment, la Suisse serait aujourd'hui membre de l'UE. Une situation que seule une petite minorité de rêveurs d'un autre temps appelle encore de ses vœux.

Contrairement à cette tendance claire au sein de la population, les autres partis et la majorité du Conseil fédéral n'ont manifestement tiré aucune leçon de cette histoire récente. On œuvre ainsi depuis des années, derrière les coulisses, à un accord-cadre institutionnel avec l'UE, comme l'appelle le Conseil fédéral, qui ne constitue en réalité ni plus ni moins qu'un pacte de soumission, avec adaptation automatique du droit et juges étrangers. Cela revient pratiquement à une adhésion à l'UE. Cet accord sert uniquement l'intérêt de l'UE. Jean-Claude Juncker, le président de la Commission européenne, a même évoqué un « accord d'amitié ». Mais de facto, il n'a fait à la Suisse aucune concession. La présidente de la Confédération lui a promis 1302 millions de francs à titre de paiement de « cohésion », sans contrepartie de l'UE en faveur de la Suisse. Un beau cadeau aux frais des contribuables, qui, selon la volonté de la majorité politique ici à Berne, ne devraient toutefois pas avoir leur mot à dire.

Je vous souhaite malgré tout une joyeuse période des Fêtes, une excellente santé et une très belle année 2018 !

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national, président de l'UDC Suisse

Pour une immigration modérée

Le Parlement n'a pas mis en œuvre l'initiative sur l'immigration de masse adoptée en février 2014 par le peuple et les cantons. La pseudo-solution adoptée par les Chambres n'empêchera aucun étranger d'entrer dans notre pays. Au lieu de cela, elle alourdira encore la bureaucratie pour les entreprises et les demandeurs d'emploi. La Suisse ne pourra toujours pas réguler elle-même l'immigration. Parce qu'on ne peut simplement ignorer une décision populaire, l'UDC lance l'initiative « de limitation », afin d'enterrer une fois pour toutes le principe de libre circulation des personnes.

La nouvelle initiative populaire de l'UDC prévoit que la Suisse règle elle-même l'immigration des étrangers. Elle interdit la signature de nouveaux accords internationaux et la prise de nouveaux engagements de droit international faisant bénéficier les étrangers d'une libre circulation des personnes, sous quelque forme que ce soit. Les accords internationaux existants ne doivent pas être

adaptés ou étendus en violation de ces dispositions.

Le Conseil fédéral est de plus chargé de faire en sorte que la libre circulation des personnes avec l'UE cesse dans un délai d'un an après l'acceptation de l'initiative. Le but est d'empêcher l'application de la clause guillotine. Celle-ci dispose qu'en cas de résiliation de l'un des

accords des Bilatérales I, les six autres accords de ce paquet prennent fin automatiquement. Si une résiliation par consentement mutuel devait échouer, le Conseil fédéral devra dénoncer unilatéralement l'accord sur la libre circulation des personnes. C'est la seule façon de garantir que nous puissions enfin décider à nouveau nous-mêmes qui a le droit d'entrer dans notre pays.



GARDER LE SENS DE LA MESURE, AUSSI POUR L'IMMIGRATION.

En réalité, il n'y a rien de plus naturel : chaque pays libre décide lui-même qui a le droit d'y immigrer ou non. Telle est également la volonté du peuple suisse, qui a accepté le 9 février 2014 l'initiative populaire contre l'immigration de masse. Pourtant, les conseillers fédéraux, les juges fédéraux et une majorité des partis à Berne se fichent en ce moment éperdument des droits populaires, ce qui est scandaleux. Ils refusent ni plus ni moins de mettre en œuvre la décision du peuple. Par peur de Bruxelles, par peur de l'UDC, par arrogance, qu'importe. Pendant ce temps, l'immigration de masse se poursuit sans relâche. Elle alourdit les dépenses sociales et fait tomber des Suisses au chômage. Il faut

que cela s'arrête. Voilà pourquoi l'UDC lance l'initiative «de limitation» pour une immigration modérée. Son but est de mettre un terme à la libre circulation des personnes avec l'UE. Elle laisse au Conseil fédéral le choix de la méthode : par des négociations allant enfin dans le bon sens ou en résiliant l'accord en question. Ne vous laissez pas intimider : il est peu probable que l'UE laisse résilier les Bilatérales I, qui sont avant tout dans son propre intérêt. Si toutefois, contre toute attente, cela devait arriver, la Suisse peut se le per-

mettre. Les avantages des six accords sont nettement inférieurs aux inconvénients d'une immigration de masse qui perdure. Une limitation raisonnable est nécessaire sans plus attendre. Oui à une immigration modérée!

Roger Köppel,
conseiller national,
Küssnacht (ZH)



4 Avions de combat

Financièrement supportables et indispensables pour protéger la population suisse

La Suisse a besoin de nouveaux avions de combat. Attention : il ne s'agit pas d'un nouveau joujou pour les Forces aériennes, mais bien de protéger la Suisse et ses habitants. Pour la police aérienne au quotidien, pour la protection du WEF et d'autres événements majeurs, mais surtout pour notre défense, en cas d'agression. Pour tout cela, nous avons besoin d'avions de combat.

par Guy Parmelin, conseiller fédéral, chef du DDPS



Il n'existe actuellement aucune alternative aux avions de combat. La défense aérienne au sol (missiles antiaériens ou engins guidés modernes) peut tirer sur des avions, mais pas accompagner un avion à un aéroport ni le forcer à atterrir. Les hélicoptères de combat sont bien adaptés à la défense contre des forces terrestres extérieures, mais très vulnérables et inadéquats face à des avions de combat étrangers. Ils ne peuvent pas voler assez haut et sont trop lents. Même des avions d'entraînement armés ne sont de loin pas assez rapides. Et si les drones sont utiles en certaines occasions, la police aérienne requiert un pilotage humain.

1. Nous devons renouveler notre flotte d'avions de combat, et vite.

Les Forces aériennes suisses possèdent trente F/A-18. En 2030, ils seront obsolètes. Sans mises à jour techniques, ce serait déjà le cas en 2025. Et sur les 53 F-5 Tiger déjà dépassés, seule la moitié environ vole régulièrement ; mili-

tairement, ils n'apportent plus grand chose. En 2030, les Forces aériennes seront clouées au sol, si le remplacement des appareils n'est pas très vite engagé.

2. Il n'y a pas d'alternative pour protéger la population suisse contre les

dangers de l'espace aérien : nous devons renouveler l'ensemble de notre flotte d'avions de combat.

Il n'existe actuellement aucune alternative aux avions de combat. La défense aérienne au sol (missiles antiaériens ou engins guidés modernes) peut tirer sur des avions, mais pas ac-

compagner un avion à un aéroport ni le forcer à atterrir. Les hélicoptères de combat sont bien adaptés à la défense contre des forces terrestres extérieures, mais très vulnérables et inadéquats face à des avions de combat étrangers. Ils ne peuvent pas voler assez haut et sont trop lents. Même des avions d'entraînement armés ne sont de loin pas assez rapides. Et si les drones sont utiles en certaines occasions, la police aérienne requiert un pilotage humain.

3. Nous pouvons nous permettre de remplacer la flotte d'avions de combat.

Le 8 novembre, le Conseil fédéral a chargé le DDPS de planifier l'achat d'avions de combat et d'un système de défense aérienne au sol à hauteur de 8 milliards de francs. C'est beaucoup d'argent. Mais il s'agit d'investir dans notre sécurité pour les 30 à 40 prochaines années. De plus, l'approvisionnement peut être financé par le budget normal de l'armée. Le Conseil fédéral a décidé d'augmenter ce budget de 1,4% par an à partir de 2021, soit sans prêts spéciaux, sans fonds spécifiques, sans emprunts. Autre atout: nous pourrions simultanément remplacer une grande partie des systèmes terrestres de l'armée (p. ex. les chars). Et point important: malgré ces dépenses, le budget de l'armée suisse se situera toujours autour de 0,7 % du produit intérieur brut. C'est à peu près la moitié de la moyenne européenne.

« Le 8 novembre, le Conseil fédéral a chargé le DDPS de planifier l'achat d'avions de combat et d'un système de défense aérienne au sol à hauteur de 8 milliards de francs. C'est beaucoup d'argent. Mais il s'agit d'investir dans notre sécurité pour les 30 à 40 prochaines années. »



La Suisse a besoin de nouveaux avions de combat. Attention : il ne s'agit pas d'un nouveau joujou pour les Forces aériennes, mais bien de protéger la Suisse et ses habitants.

4. L'achat de nouveaux avions donnera de nouvelles impulsions économiques.

Il ne reste que quelques pays et entreprises qui construisent des avions de combat. Un pays comme la Suisse ne pourrait jamais le faire : même si 10 à 20 milliards de francs étaient alloués au développement, cela ne permettrait pas d'accéder à la technologie de pointe requise. L'acquisition de nouveaux avions de combat sera néanmoins bénéfique à l'économie suisse. La société qui remportera finalement le contrat devra passer des commandes en Suisse pour le prix d'achat total des avions de

combat. Cela créera des emplois, augmentera les recettes fiscales et donnera accès à une technologie de pointe. Des règles ont même été fixées pour la répartition régionale de ces opérations de compensation. Ainsi, toutes les régions du pays en profiteront.

Les arguments en faveur de l'acquisition de nouveaux avions de combat sont limpides :

- Nous avons besoin d'avions de combat pour protéger notre population.
- Les F/A-18 et F-5 doivent être remplacés avant 2030.
- Il n'existe pas d'alternative aux avions de combat.
- Nous pouvons nous permettre cet achat sans risquer de mésaventures financières.
- L'économie suisse sera également impliquée dans les acquisitions et en bénéficiera.

Entretien avec le nouveau président du Groupe Thomas Aeschi

Le groupe parlementaire UDC Suisse a élu Thomas Aeschi (ZG) pour succéder à Adrian Amstutz (BE) à la tête de la fraction. Ce Zougais de 38 ans est membre du groupe depuis 2011. Il est en outre vice-président de l'UDC Suisse depuis avril 2016 et président cantonal de l'UDC Zoug depuis 2015.



Président du Groupe Thomas Aeschi

- Né le 13 janvier 1979
- Lieu: Baar (ZG)
- Etat civil: Célibataire
- Profession: Consultant en gestion
- Etudes: lic. oec. HSG, Harvard MPA

Franc-Parler : Pourquoi t'es-tu porté volontaire pour exercer une fonction impliquant des responsabilités et une charge de travail aussi lourdes ?

Thomas Aeschi : Le peuple suisse a de moins en moins son mot à dire: les décisions populaires telles l'initiative sur le renvoi ou l'initiative sur l'immigration de masse ne sont tout simplement pas mises en œuvre par la majorité de

centre-gauche de la Berne fédérale. C'est inacceptable! Le groupe UDC à Berne doit se battre vigoureusement pour le souverain suprême, les citoyens suisses, afin que la Suisse reste libre et indépendante.

Comment es-tu entré en politique ?

À 13 ans, j'ai suivi de près la campagne de votation sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE). Je sentais que le

peuple suisse prenait alors une décision très importante, à savoir si la Suisse resterait libre et indépendante ou si nous nous lierions unilatéralement à l'UE, un concept voué à l'échec. Après mes études et un séjour à l'étranger, j'ai pris la présidence de l'UDC à Baar (ZG), mon lieu de résidence. Plus tard, j'ai été élu au parlement zougais et en 2011 au Conseil national.

Quels sont tes principaux objectifs en tant que président du groupe ?

L'UDC est le groupe le plus important au Palais fédéral. En tant que tel, il doit trouver des majorités avec d'autres partis afin de pouvoir atteindre ses objectifs politiques. En même temps, la force de l'UDC est notre unité. Celle-ci doit être encore renforcée, afin que l'UDC puisse s'imposer dans l'intérêt du pays et de ses habitants.

Et quelle sera ta première priorité ?

Le principal combat de l'UDC vise l'accord-cadre institutionnel avec l'UE. Ce traité obligerait la Suisse à reprendre automatiquement le droit de l'UE. Le peuple suisse n'aurait plus rien à dire. Si ce dernier vote à contre-courant des intérêts de l'UE, celle-ci est habilitée à prendre des sanctions contre notre pays. De plus, il appartient aux juges européens d'interpréter les accords entre la Suisse et l'UE. L'UDC attend dès lors du nouveau conseiller fédéral PLR Ignazio Cassis qu'il tienne sa

promesse électorale et rompe les négociations sur l'accord-cadre institutionnel.

La réforme de la fiscalité des entreprises III a échoué l'année dernière dans les urnes. Que va-t-il se passer? La Suisse a-t-elle vraiment besoin d'une autre réforme? Si oui, pourquoi?

La législation fiscale suisse sur les sociétés doit être modernisée. À cette fin, le Conseil fédéral a présenté le Projet fiscal 17. La réforme va dans la bonne direction, mais nécessite encore quelques ajustements.

Quel est le principal thème politique qui occupera la Suisse en 2018?

Au deuxième semestre 2018, les Suisses voteront probablement sur l'initiative UDC Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination).

Aujourd'hui, par exemple, l'initiative sur le renvoi adoptée par le peuple et



C'est le vote sur l'EEE de 1992 qui a commencé à politiser Aeschi. «Je n'avais que 13 ans mais j'ai réalisé que l'indépendance de mon pays était une chose primordiale.»

les cantons pour expulser les étrangers criminels ne peut guère être appliquée, parce que le centre-gauche, invoquant le droit étranger, refuse de mettre en œuvre la volonté populaire. L'initiative pour l'autodétermination assurera que les règles de droit soient fixées par le peuple et les cantons et que les décisions populaires soient mises en œuvre comme prévu.



Reprise de l'article du "Schweizer Illustrierte" du 24 novembre:

Quel a été ton meilleur choix dans ta vie jusqu'ici?

Mes nombreux voyages sac au dos. Mes études à l'Université d'Harvard ainsi que mon engagement comme parrain de ma petite Sara sont parmi les meilleurs choix que j'ai pu faire.

Qui est ton meilleur ami?

Je m'entends très bien avec mes collègues de groupe Toni Brunner et Thomas Matter. Nous nous voyons régulièrement en dehors de la politique, par exemple pour jouer au Jass.

Quel rêve, quel souhait as-tu dû abandonner?

Enfant, je rêvais de devenir agriculteur. C'est un rêve que je ne suis plus en mesure de réaliser.



Kurt Reichenbach copyright

Enfant, Thomas Aeschi voulait devenir agriculteur.

L'autodétermination et

Le vote du 6 décembre 1992 sur l'adhésion à l'EEE/UE portait sur une question centrale : la Suisse devait-elle rester la Suisse ou renoncer à son indépendance et à son autodétermination, donc abandonner notre liberté et notre neutralité ? Les Suisses devaient-ils signer un pacte quasi colonial avec la Communauté européenne (CE) - aujourd'hui UE ? Le Conseil fédéral et le Parlement l'ont voulu, nous avons lutté contre et avons gagné.

par l'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher, entrepreneur, Herrliberg (ZH)

Le Conseil fédéral avait alors écrit dans son Message au Parlement: « Notre adhésion à l'EEE ne peut plus être considérée comme la dernière phase de notre politique d'intégration. Elle doit être vue comme s'inscrivant dans une stratégie européenne à deux phases, avec pour but la pleine adhésion de la Suisse à la CE. »

La Suisse serait aujourd'hui membre de l'UE

Le 6 décembre 1992, le peuple et les cantons ont dit non à ce pacte colonial et se sont prononcés en faveur de l'indépendance et de l'autodétermination de notre pays. Si les Suisses avaient glissé un oui dans l'urne à la Saint-Nicolas 1992, le pays serait aujourd'hui membre de l'UE.

Intérêts égoïstes avant l'intérêt commun

Mais pourquoi diable de plus en plus de politiciens bourgeois chevronnés se sont-ils mis à douter des piliers fondamentaux de notre État et à s'y attaquer ? En 1989, après la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc de l'Est, qui marquait la fin de la guerre froide, beaucoup d'entre eux ont perdu la tête et ont pensé que la paix était gravée dans le marbre. Cette naïveté a notamment fait naître des idées telles que la suppression ou, du moins, le re-



Christoph Blocher, chef de file du Non à l'EEE/UE du 6 décembre 1992:
« Avec le Non à l'Espace économique européen, la Suisse a confirmé son modèle de réussite : ouverture sur le monde, mais choix politiques autonomes. Si les Suisses avaient voté oui, l'autodétermination, l'indépendance, la démocratie et la neutralité suisses auraient été largement abandonnées. La Suisse serait aujourd'hui en situation bien moins enviable. »

maniement total de l'armée. Certains ont aussi voulu s'écarter de la ligne, difficile à suivre, de défense de l'indépendance et de la neutralité. Beaucoup se sentaient à l'étroit dans notre petit État souverain. Ils ont vu leur salut dans l'intégration et l'adhésion à ce qui s'appelait alors la Communauté européenne (CE), l'actuelle Union européenne. Ils projetaient sur l'UE leurs propres souhaits et intérêts, l'intérêt commun du pays étant devenu le

cadet de leurs soucis. Fini la guerre, les frontières devenaient obsolètes. Or, peu après, l'ex-Yougoslavie – à une heure de vol de chez nous à peine – semblait dans une terrible et sanglante guerre civile.

Le monde est fait de personnes

Nombre de bourgeois et, à l'unisson, les associations économiques rêvaient aussi en 1992 de marchés intérieurs sans frontières, fantasmaient sur des unions monétaires



t la liberté préservées

et de nouvelles opportunités économiques. Ces milieux perdaient de vue que le monde est fait de personnes et non de concepts intellectuels. Ils refusaient de voir à quel point l'UE était mal pensée. À l'époque, en 1992, l'UE n'était qu'un projet. On ne savait pas exactement ce qu'il deviendrait. Il était alors encore plus difficile qu'aujourd'hui de discuter de ses défauts.

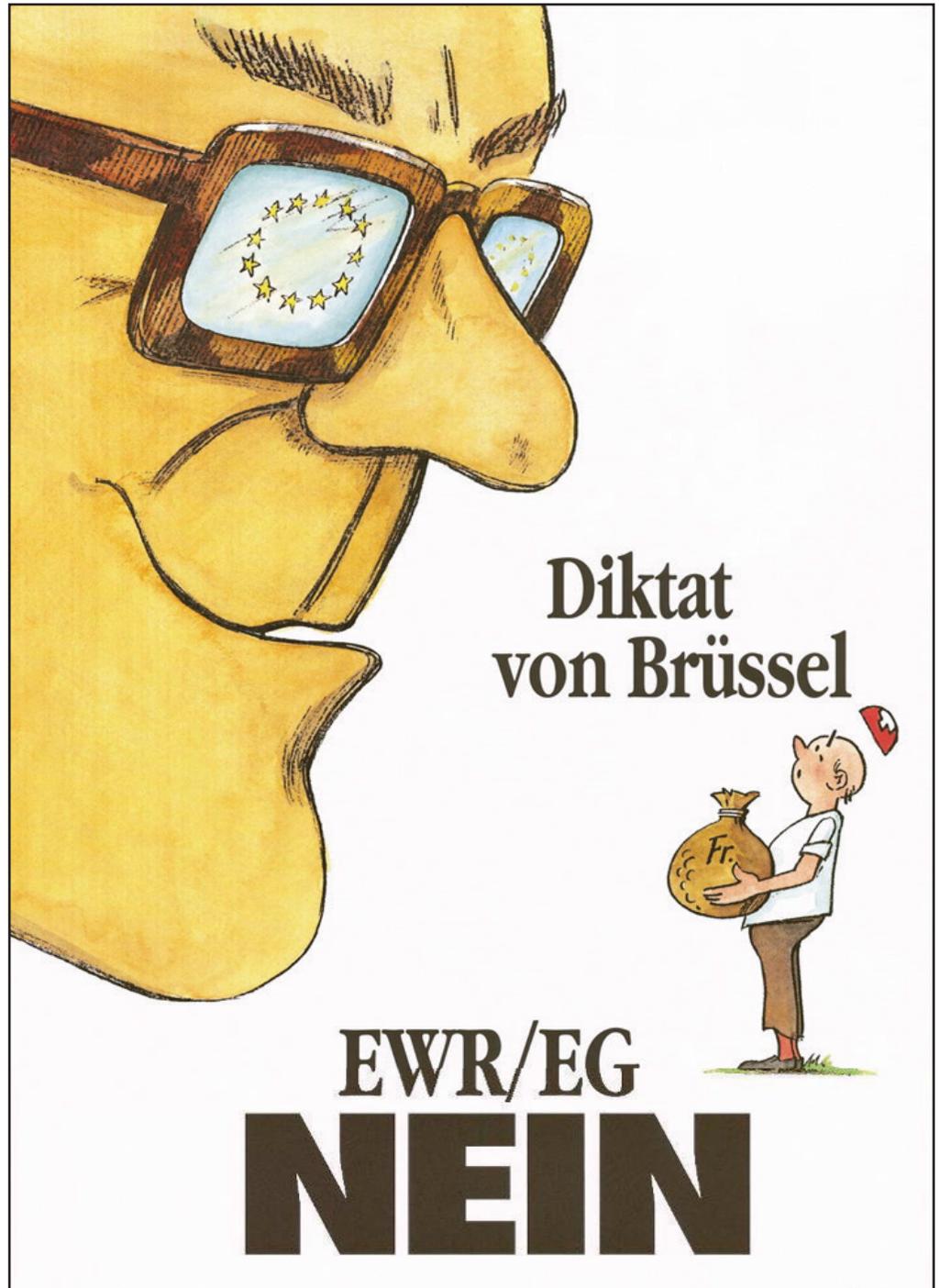
Nouvel accord d'enchaînement

La présidente de la Confédération, Doris Leuthard, n'entend pas signer un accord cadre institutionnel avec l'UE comme cela était prévu au début 2017, mais en 2018. Il s'agit une fois de plus de s'enchaîner à l'UE, mais pire encore qu'en 1992: la Suisse s'engagerait par cet accord à une reprise générale de lois étrangères, à la reconnaissance de juges étrangers et à accepter les sanctions que l'UE pourrait prononcer contre elle. Là encore, l'enjeu de la votation sera Etre ou ne pas être pour la Confédération suisse.

Tous contre l'UDC

Une fois de plus, hélas, l'UDC mène seule son combat. La classe politique soutiendra à nouveau la capitulation suisse. C'est pourquoi l'UDC doit à nouveau prendre les choses en main. Comme en 1992 ! Heureusement, cette fois la donne est plus favorable qu'à l'époque, où la population était partagée en deux. Aujourd'hui, 80% des Suisses, même en Suisse romande, ne veulent plus adhérer à l'UE. Et plus de 90% sont favorables à la neutralité.

Au vu de ces chiffres, les politiciens ont retourné leur veste mais pas changé d'avis pour autant. Les par-



Le 6 décembre 1992, le peuple et les cantons ont dit non à ce pacte colonial et se sont prononcés en faveur de l'indépendance et de l'autodétermination de notre pays. Si les Suisses avaient glissé un oui dans l'urne à la Saint-Nicolas 1992, le pays serait aujourd'hui membre de l'UE.

tis bourgeois PLR et PDC affirment certes officiellement ne plus vouloir adhérer à l'UE. Pourtant,

ils tiennent à cet accord, qui en fin de compte pousserait la Suisse dans l'UE.



Merci la Suisse!

**25 ans de NON à l'EEE/UE,
25 ans de liberté et
d'autodétermination.**

Grâce à la démocratie directe,
le peuple suisse a dit
NON au traité EEE/UE
le 6 décembre 1992.



Pour une Suisse forte

www.udc.ch www.facebook.com/UDCch

VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58**
ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch



dietschi
PRINT&DESIGN OLTEN

MARKUS REZZONICO
SVP-Delegierter Kanton Solothurn
AUNS-Mitglied

Mobile: 079 332 61 61
markus.rezzonico@dietschi.ch

DIETSCHI PRINT&DESIGN AG

Ziegelfeldstrasse 60 4601 Olten T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'600
| Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 |
3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch |
Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: Schweizer Parlament, www.uvek.admin.ch, wikipédia, Kurt
Reichenbach, SVP Schweiz, HEV Schweiz.

Le « premier citoyen » revient sur l'année écoulée

Peu de gens ont une fois dans leur vie l'honneur d'être le premier citoyen du pays. Jürg Stahl, 49 ans, de Winterthour a eu cette chance. Retour sur son année mouvementée en tant que président du Conseil national.



Je reprendrai avec dynamisme mon mandat de membre « ordinaire » du Conseil national, où je tâcherai de faire du bon travail.

Franc-Parler : *Ton année en tant que président du Conseil national touche à sa fin.*

Quelle a été la plus belle expérience (ou rencontre) ou qu'est-ce qui t'a surpris positivement durant ton mandat ?

Jürg Stahl : J'ai vécu au cours de mon année de présidence beaucoup de belles expériences et de rencontres qui m'ont marqué. Une chose m'a cependant particulièrement touché et subsistera sans aucun doute après mon année comme président du Conseil national : mes camarades du Männerriege Brütten (une section du club de gymnastique) ont construit pour célébrer mon élection un « pont de la paix », d'environ 6 mètres de long, 1 mètre de large et 1 mètre de haut, dans la cour de l'école de ma commune. Les écoliers et écolières (j'ai entendu dire que quelques adultes aussi en ont profité) s'en servent comme pont pour se serrer la main après des querelles ... Quelle magnifique symbole !

Ce qui m'a également surpris, bien que je l'ai toujours su, c'est la diversité dans ce pays ; tellement de choses fonctionnent bien et semblent aller de soi !

Au début de ton mandat, tu as dit vouloir donner une voix aux personnes « qu'on ne remarque pas et qui, sans panache, s'engagent dans l'intérêt de la société ».

Dans quelle mesure cela s'est-il reflété dans ton activité (comment as-tu atteint ce but) ?

En me déplaçant beaucoup et en me rendant à des endroits ou des manifestations où l'on n'attendait pas forcément le président du Conseil national, j'ai pu assister à des événements de petite ou moyenne envergure comme des fêtes de diplôme, jubilés de PME, commémorations, fêtes de promotion ou d'associations, etc. J'ai alors pu ressentir toute l'énergie investie dans le bénévolat et la passion avec laquelle tant de gens s'engagent dans

l'intérêt commun. Oui, j'ai atteint mon objectif !

Comment poursuivras-tu ton parcours politique à partir de l'année prochaine (quelles sont tes priorités ou les thèmes qui te tiennent à cœur) ?

Je reprendrai avec dynamisme mon mandat de membre « ordinaire » du Conseil national, où je tâcherai de faire du bon travail. Je siègerai désormais pour notre groupe à la Commission de gestion, où je présiderai une sous-commission et défendrai à nouveau activement nos idées. Chacun sait également que je me bats aussi au Parlement en qualité de président de Swiss Olympic pour que la Suisse puisse enfin accueillir à nouveau les Jeux d'hiver, après une longue pause (depuis 1948). Bien que les dirigeants de mon parti aient exprimé les premières critiques quant à un potentiel soutien par le Conseil fédéral, je sais que le bénévolat, particulièrement dans les clubs sportifs, est fortement ancré dans les milieux UDC. Le sport va au-delà de l'exercice physique et le sport suisse s'appuie sur un engagement bénévole très fort. C'est pourquoi je m'engage avec passion et par conviction pour le projet «Sion2026», avec la certitude que de nombreux membres et sympathisants de l'UDC le font quotidiennement et avec une grande motivation pour le sport !

Quels sont de ton point de vue les thèmes politiques sur lesquels il est le plus urgent d'agir en 2018 ?

La défense de notre indépendance, de notre liberté, de notre sécurité et de nos valeurs est indispensable pour assurer la prospérité de la Suisse.

Voter OUI pour ramener la SSR à la raison

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi la votation populaire sur l'initiative "No Billag" fait de si grosses vagues plusieurs mois avant la date du scrutin? La raison est très simple: il est grand temps d'agir dans ce domaine. Tout le monde le sait et les responsables de la SSR les premiers. Voilà pourquoi ils s'agitent autant. Les Suissesses et les Suisses sont en effet d'accord sur un point: la SSR est trop grande et trop chère. Mais cette institution est incapable de s'imposer elle-même des limites.

Depuis plusieurs années, la politique fédérale tente de répondre à des questions de fond dans le domaine médiatique: comment donner à la SSR des dimensions plus raisonnables pour l'empêcher d'étouffer les producteurs privés du marché médiatique? Et comment malgré cela garantir un service public efficace dans toutes les régions linguistiques?

La gauche et le centre protègent la SSR

Mes collègues dans les commissions concernées ont déposé de nombreuses interventions pour tenter de corriger la situation actuelle. Il a par exemple été question d'une réduction de 10% du budget de la SSR. En vain. La SSR ne peut procéder à une telle coupe, a répondu la majorité de la commission composée de la gauche et des partis du centre.

Autre idée lancée par mon collègue Gregor Rutz: opposer un contreprojet à l'initiative "No Billag" sous la forme d'une réduction de la redevance de réception radio/TV de 450 à 200 francs et libérer complètement les entreprises de cette charge. Là encore, c'était non.

« La votation de mars 2018 ne porte que sur la question "Billag or no Billag"? Les citoyennes et citoyens qui veulent changer la situation actuelle n'ont donc pas d'autre choix que de voter oui ou non à la suppression de la redevance de réception radio/TV. »

Le saviez-vous?

La SSR exploite 17 chaînes de radio et 7 chaînes de télévision ainsi que 8 sites internet avec une offre journalistique?

A ces chiffres il faut ajouter 108 comptes Facebook, 54 comptes Twitter et 32 comptes Instagram ainsi que 42 canaux Youtube en dix langues. La SSR dépense chaque année 56 millions de francs uniquement pour son offre en ligne.

Ces informations, le Conseil fédéral a dû les donner en réponse à une question du conseiller national UDC Claudio Zanetti (ZH). N'êtes-vous pas aussi d'avis qu'une telle avalanche médiatique n'a plus aucun rapport avec le service public, mais sert principalement à évincer les concurrents privés du marché?

SRG SSR

La votation de mars 2018 ne porte que sur la question "Billag or no Billag"? Les citoyennes et citoyens qui veulent changer la situation actuelle n'ont donc pas d'autre choix que de voter oui ou non à la suppression de la redevance de réception radio/TV.

L'initiative "No-Billag" ne sonne pas le glas du service public

Personne ne veut détruire la SSR, l'UDC pas plus que les autres partis. Mais en votant oui à l'initiative "No Billag", on peut contraindre la SSR à revenir sur le sol de la réalité. Cela ne peut pas continuer comme jusqu'ici. Les ménages et les entreprises sont chargés chaque année de prélèvements obligatoires d'un montant de 1,35 milliard de francs. La SSR touche 91,5% de cette somme pour exploiter aujourd'hui 17 programmes de radio et 7 programmes de télévision ainsi que divers sites internet et plus de 200 canaux sur les médias sociaux. Nombre



Les ménages et les entreprises sont chargés chaque année de prélèvements obligatoires d'un montant de 1,35 milliard de francs. La SSR touche 91,5% de cette somme pour exploiter aujourd'hui 17 programmes de radio et 7 programmes de télévision ainsi que divers sites internet et plus de 200 canaux sur les médias sociaux.

de ces médias produisent un journalisme politiquement teinté et offrent des émissions qui n'ont strictement plus aucun rapport avec le service public.

Un petit groupe de chaînes de télévision privées sélectionnées par le Conseil fédéral bénéficie actuellement d'une contribution de 68 millions de francs tirés des fonds encaissés par la société Billag. Ces producteurs prouvent que l'on peut offrir un service public assez bon avec relativement peu d'argent.

Réorienter à fond la SSR

17 stations de radio et 7 stations de télévision dans la petite Suisse – c'est de la folie des grandeurs. On est loin de l'idée du service public qui consiste à tenir compte des minorités linguistiques et de soutenir la cohésion nationale, pour reprendre les termes de la concession. Cette dernière exige par ailleurs que les programmes de la SSR se distinguent de ceux des producteurs

privés. Le mandat de service public peut parfaitement être assumé avec une chaîne de télévision et une chaîne de radio par région linguistique – comme ce fut le cas autrefois.

Recettes publicitaires et vente d'émissions

La suppression des redevances obligatoires ne supprime pas la SSR, mais lui impose des dimensions plus raisonnables et la contraint de se financer davantage par la publicité et le produit de la vente d'émissions. Le téléjournal, la météo, certaines retransmissions sportives et d'autres émissions particulièrement appréciées par le public continueront d'être émis par la SSR. Ce sont des perles en termes de taux d'écoute dans le programme de la SSR. Si cette dernière ne les produisait pas, des médias privés sauteraient immédiatement dans la brèche. Et un émetteur comme la troisième chaîne radio

de la SSR pourrait être facilement privatisé dès à présent. Le secteur privé se l'arracherait.

Il existe de nombreuses alternatives

Il ne faut pas se leurrer. A l'époque de Zattoo, Youtube, Netflix et Cie, à une époque donc où de moins en moins de gens acceptent de payer pour quelque chose dont ils ne se servent pas, des redevances de réception obligatoires sont un reliquat des temps anciens. Un oui à l'initiative "No-Billag" est un oui à un système médiatique plus libéral, plus progressiste et plus moderne en Suisse.

*Christian Imark,
conseiller national,
Fehren (SO)*



Bientôt la fin de l'imposition de la valeur locative ?

L'imposition de la valeur locative pénalise les personnes propriétaires de leur logement, en imputant à leur revenu imposable une valeur locative fictive. Le revenu disponible s'en trouve diminué, sans plus-value correspondante.

Un siècle de pénalisation des propriétaires

L'imposition de la valeur locative, introduite sur fond de Première Guerre mondiale, était conçue comme une contribution d'urgence, limitée dans le temps, visant à compenser la perte d'intérêts. Comme souvent lorsque des impôts ou taxes sont censés être provisoires, il est vite apparu qu'il s'agissait d'une source de revenus bienvenue pour l'État. Avec le temps, cette contribution d'urgence est passée en droit ordinaire. Aujourd'hui, la valeur locative pénalise plus que jamais les contribuables propriétaires de leur logement.

Les retraités premiers touchés

L'imposition de la valeur locative touche en principe tous les propriétaires. Les personnes âgées sont cependant particulièrement pénalisées. Elles ont souvent acquis leur chez-soi en prévision de la retraite, puis amorti leurs dettes. Une fois sorties de la vie active, leur revenu disponible baisse, mais pas la charge fiscale que représente la valeur locative. Il n'est alors pas rare qu'elles se retrouvent contraintes de faire attention à la moindre dépense, voire envisager la vente de leur bien.

Un besoin de la population

L'Association suisse des propriétaires fonciers (Hauseigentümerverband Schweiz, HEV) a récolté l'année dernière, en quatre mois à peine, plus de 145 000 signatures pour sa pétition demandant l'abolition de la valeur locative. Le but était de lancer le débat au sujet de la valeur locative et d'attirer



L'imposition de la valeur locative touche en principe tous les propriétaires. Les personnes âgées sont cependant particulièrement pénalisées. Elles ont souvent acquis leur chez-soi en prévision de la retraite, puis amorti leurs dettes.

l'attention sur les intérêts des propriétaires. En réaction, la commission de l'économie et des redevances du Conseil national a proposé un changement général de système, également soutenu par la commission homologue du Conseil des États. L'initiative parlementaire « Imposition du logement. Changement de système » prévoit la suppression de l'imposition de la valeur locative du propre logement et, simultanément, celle des possibilités de déduction.

Une solution qui se fera attendre

L'adhésion des deux commissions au changement général de système est réjouissante et constitue un premier pas dans la bonne direction. Néanmoins, la route est encore longue pour les propriétaires concernés, qui devront encore

faire preuve de patience. La commission du Conseil des États a en effet à présent deux ans pour élaborer un projet de loi concret pour la mise en œuvre de l'initiative et le soumettre ensuite aux Chambres, qui délibéreront. Il reste à espérer que la rédaction du projet avancera rapidement et sera accueillie positivement par les parlementaires, afin de pouvoir enfin mettre un terme à cette pénalisation subie par les propriétaires depuis plus d'un siècle.

*Hans Egloff,
conseiller national,
Aesch (ZH)*



« Billion Dollar Baby » le mauvais film de Doris Leuthard

Plus on revoit le film, moins on comprend le scénario : Leuthard est pénard accoudée au comptoir, Juncker entre dans le bar, il commande un milliard, il lui file un bisou, elle lui refile nos sous, Juncker repart, fin de l'histoire. Depuis plus d'une semaine, la scène repasse en boucle sur les écrans suisses, avec cette question à laquelle personne ne répond : y a-t-il un régisseur dans la salle ?



Le 23 novembre, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, s'est rendu à Berne. A l'occasion de sa visite, le Conseil fédéral lui a promis de faire don de 1,3 milliard de francs à l'UE. C'est la continuité du fameux "milliard de cohésion".

En matière d'acteurs surpayés, on en a vu beaucoup mais un milliard pour la brève apparition de Juncker dans le film suisse, ça fait quand même cher la « guest star ». La production n'a pas d'argent pour financer l'AVS de demain, ni pour la santé d'aujourd'hui, pas assez pour renouveler la défense aérienne, les trains sont en retard, tout est trop cher, sauf Juncker.

Quelle contrepartie ?

Payé volontairement, le premier milliard suisse d'aide économique aux Etats d'Europe de l'Est membres de l'UE devait freiner l'immigration. Cela semble avoir fonctionné pour nos voisins les membres de l'UE qui ne créent pas ou

que peu d'emplois mais cela n'a absolument pas fonctionné pour la Suisse, ni pour le Royaume-Uni, dont les économies performantes ont été la cible d'une immigration de masse inouïe ailleurs en Europe avec pour résultat le 9 février 2014 en Suisse et le 23 juin 2016 au Royaume-Uni, comprenez le Brexit.

La Suisse d'après le 9 février 2014 devait-elle renouveler l'expérience, et si oui que devait-elle demander en échange et à qui ? Dans la mesure où les bénéficiaires du nouveau milliard sont les 13 membres Est-européens de l'UE, c'est évidemment vers eux, et non vers Bruxelles, qu'il aurait fallu se tourner. 13 membres de l'UE sur les 27 restants,

c'est presque une majorité potentiellement favorable à la Suisse dans ses discussions avec Bruxelles sur le seul sujet qui compte vraiment aujourd'hui : la fin de la libre circulation. Ce d'autant que les 13 pays de l'Est ne sont pas seulement bénéficiaires des largesses de la Suisse, ils ont aussi avec nous des similitudes importantes : ce sont de petits Etats (à l'exception de la Pologne) qui connaissent bien la difficulté de parler aux grands, ils sont eux-mêmes exposés à la pression migratoire, sur leurs frontières de l'Est, et sont eux-mêmes en désaccord avec les règles de Bruxelles sur cette question. Comme nous, ils sont souverainistes, l'histoire leur ayant appris à se méfier des diktats et des dogmes et à y résister.

En offrant l'302 millions à Juncker contre rien, un sourire et un bisou, au lieu de se servir de cette question pour tenter de constituer un groupe de pression susceptible de l'aider à faire respecter à Bruxelles la décision démocratique qui a rendu la libre circulation anticonstitutionnelle en Suisse, la Présidente de la Confédération a fait tout faux : mauvais scénario, mauvais décor, mauvais casting, mauvais film, la production a claqué un milliard pour rien.

Yves Nidegger,
conseiller national,
Genève



Bien que différentes négociations sont actuellement en cours entre la Suisse et l'UE, le Conseil fédéral n'a réclamé aucune contrepartie à cette donation. L'UDC fait actuellement tout ce qui est en son pouvoir pour que les citoyens aient le dernier mot à ce sujet.



18^e Coupe nationale UDC de Jass

avec le conseiller fédéral Ueli Maurer et des conseillers nationaux et aux Etats UDC

Samedi, 17 février 2018

09h45 – 16h00

(ouverture des portes à 9h00)

À la Turmatthalle à Stans (NW)

Genre de jeu

Chibre avec partenaire tiré au sort.
4 passes à 12 jeux, 48 jeux comptés.

Types de cartes

Cartes françaises et alémaniques.

Prix

Des prix attractifs. Chaque participant reçoit un cadeau. Challenge pour le vainqueur

Concours d'estimation:

1er prix Fr. 300.-

2e prix Fr. 200.-

3e prix Fr. 100.-

Coûts d'inscription

- Coûts d'inscription: Fr. 30.-
Le montant d'inscription sera versé à l'entrée
- Repas de midi: Fr. 20.-
Bons en vente à la caisse vers l'entrée

Participants

Tous les politiciens UDC, membres de l'UDC, sympathisants de l'UDC et amateurs de Jass sont cordialement invités à cette sympathique manifestation.

Inscription

Pour faciliter notre organisation, nous vous prions de vous annoncer le plus rapidement possible avec le talon ci-dessous, par courriel, par courrier postal ou par fax (nombre de places limité). Suite à votre inscription, vous recevrez une confirmation par poste, incl. les détails et un plan de situation.

Date limite d'inscription: 9 février 2018

Organisation

L'UDC Stans sous la direction du président du groupe Marc Christen et du conseiller national Felix Müri.

Directeur du tournoi: Fabian Cadonau.



Talon d'inscription

Je m'inscris à la 18^e Coupe nationale UDC de Jass du samedi 17 février 2018:

Cartes françaises Cartes alémaniques Egal

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ NP Lieu: _____

Tél.: _____ Courriel ou fax: _____

**Inscription jusqu'au 9 février 2018 au:
Secrétariat général UDC, Case postale, 3001 Berne
Tél. 031 300 58 58 - Fax 031 300 58 59 - Courriel: anmeldung@svp.ch**